



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières
Bureau des catégories B et C
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service
SG/SRH/SDMEC/2015-462
21/05/2015

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/12/2015

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction modifie :

SG/SRH/SDDPRS/2014-848

SG/SRH/SDDPRS/2015-81

Objet : Liste des postes pour l'affectation des lauréats de l'examen professionnalisé pour l'accès au corps des adjoints administratifs relevant du ministre chargé de l'agriculture réservé aux agents non titulaires remplissant les conditions fixées par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 (recrutement dans le grade d'adjoint administratif de 1ère classe).

Destinataires d'exécution

- Administration centrale ;
- DRAAF - DAAF DDT(M) - DD(CS)PP ;
- Etablissements d'enseignement agricole ;
- Etablissements publics ;
- Autres structures accueillant des agents du Ministère de l'Agriculture ;
- IGAPS (RAPS).

Résumé : Liste des postes pour l'affectation des lauréats de l'examen professionnalisé pour l'accès au corps des adjoints administratifs relevant du ministre chargé de l'agriculture au titre de l'année 2014, pour un recrutement dans le grade d'adjoint administratif de 1ère classe. Cette liste complétée se substitue à la liste prévisionnelle publiée dans la note de service SG/SRH/SDDPRS/2015-81 du 29/01/2015.

Textes de référence :

- Loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique et décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 relatif aux conditions d'éligibilité des candidats aux recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'État des catégories A, B et C et fixant les conditions générales d'organisation de ces recrutements en application de cette loi.
- Décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- Décret n° 2013-106 du 30 janvier 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant du ministre chargé de l'agriculture et de l'Office national des forêts.
- Arrêté du 9 janvier 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé pour l'accès aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat pris en application des articles 7 et 8 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012.
- Arrêté du 7 octobre 2014 autorisant, au titre de l'année 2014, l'ouverture d'un examen professionnalisé pour l'accès au corps des adjoints administratifs relevant du ministre chargé de l'agriculture pris en application de l'article 7 du décret n° 2012 -631 du 3 mai 2012 (recrutement dans le grade d'adjoint administratif de 1ère classe).

En complément des postes initialement recensés dans la note de service SG/SRH/SDDPRS/2015-81 du 29/01/2015, les candidats admis à l'examen professionnalisé pour l'accès au corps des adjoints administratifs relevant du ministre chargé de l'agriculture seront affectés sur l'un des postes figurant sur la liste actualisée ci-après :

Programme budgétaire	Service ou établissement	Résidence administrative	Poste
143	EPLEFPA Obernai (67)	LPA Erstein (67)	Secrétariat - intendance
	EPLEFPA du Lot-et-Garonne (47)	LPA Tonneins (47)	Comptabilité
	EPLEFPA d'Yssingeaux (43)	LEGTPA d'Yssingeaux (43)	Secrétariat vie scolaire
	EPLEFPA Saint-Flour (15)	LPA Saint-Flour (15)	Secrétariat comptabilité
	EPLEFPA Nevers Cosne Plagny	Site de Cosne du LEGTPA Nevers Cosne	Accueil - secrétariat
	EPLEFPA de Terres de l'Yonne La Brosse (89)	LEGTPA d'Auxerre La Brosse (89)	Accueil - secrétariat
	EPLEFPA du Loiret (45)	Site du Chesnoy du LEGTPA Le Chesnoy les Barres	Accueil - secrétariat
	EPLEFPA de Bourges Le Sollier (18)	LEGTPA de Bourges Le Sollier (45)	Accueil - secrétariat
	EPLEFPA de Borgo (20)	LPA Borgo (20)	Comptabilité
	EPLEFPA de Vesoul (70)	LEGTPA de Vesoul (70)	Secrétariat - logistique
	EPLEFPA de La Guyane (973)	LPA Macouria (973)	Comptabilité
	EPLEFPA Saint-Germain-en-Laye (78)	LEGTPA de Saint-Germain-en-Laye (78)	Secrétariat comptabilité
	EPLEFPA Limoges Magnac Laval Bellac (87)	LEGTPA Magnac Laval (87)	Économat - gestion des ressources humaines
	EPLEFPA Brive Voutezac (19)	LEGTPA Henri Bassaler Brive Voutezac (19)	Secrétariat vie scolaire
	EPLEFPA de la Meuse (55)	Site de Bar-le-Duc du LEGTPA de la Meuse (55)	Comptabilité
	EPLEFPA de Metz Courcelles Chaussy (57)	LEGTPA de Metz Courcelles Chaussy (57)	Secrétariat comptabilité
	EPLEFPA de Toulouse (31)	LEGTPA de Toulouse (31)	Comptabilité
	EPLEFPA des Flandres - Lomme (59)	LEGTPA de Lomme (59)	Secrétariat de direction
	EPLEFPA des Flandres - Lomme (59)	LEGTPA de Lomme (59)	Secrétariat pédagogique
	EPLEFPA de Raismes	LPA de Valenciennes Raismes	Secrétariat - comptabilité - intendance
	EPLEFPA des Flandres - Lomme (59)	LPA de Dunkerque Rosendaël (59)	Secrétariat pédagogique
	EPLEFPA de Château-Gontier (53)	LPA de Château-Gontier (53)	Secrétariat de direction
	EPLEFPA de Laval (53)	LEGTPA de Laval (53)	Secrétariat
	EPLEFPA de Fontenay-Le-Comte (85)	LEGTPA de Fontenay-Le-Comte (85)	Secrétariat - intendance - accueil - économat
	EPLEFPA de Ribecourt (60)	LPA de Ribecourt (60)	Comptabilité
	EPLEFPA de Poitiers Venours (86)	LEGTPA de Poitiers Venours (86)	Secrétariat de direction

	EPLEFPA de Chambéry La Motte Servolex (73)	LEGTPA de Chambéry La Motte Servolex (73)	Secrétariat
	EPLEFPA de Pau-Montardon (64)	EPLEFPA de Pau-Montardon (64)	Formation initiale scolaire
	EPLEFPA du Lot (46)	LEGTA de Figeac (46)	Formation initiale scolaire
	EPLEFPA du Mans (72)	LEGTA du Mans (72)	Formation initiale scolaire
	EPLEFPA de Lons-le-Saunier Montmorot (39)	LEGTA de Lons-le-Saunier Montmorot (39)	Formation initiale scolaire
142	AGROSUPDIJON	Dijon	Adjoint(e) en gestion administrative et/ou scientifique pédagogique et technique
	AGROCAMPUS Ouest	Site de Rennes	Assistant(e) de gestion budgétaire, administrative ou pédagogique
	AGROCAMPUS Ouest	Site de Rennes	Assistant(e) de gestion budgétaire, administrative ou pédagogique
206	DDPP Haute-Garonne (31)	Toulouse	Assistant(e) de direction
	DDPP Paris (75)	Paris	Secrétaire - SLPA
	DDPP Vienne (86)	Poitiers	Secrétariat technique et gestion certification export - SQA (service Sécurité et Qualité de l'Alimentation)
	DDPP Aveyron (12)	Rodez	Secrétariat
215	DDTM Bouches-du-Rhône (13)	Marseille	Gestionnaire des aides à l'installation et de l'espace agricole
	DDT Lozère (48)	Mende	Gestionnaire GAEC- Agridiff - Aides conjoncturelles - Contrôles RDR - Pastoralisme
	DRAAF Rhône-Alpes	Lyon	Chargé(e) de prestations comptables au CPCM (Centre de Prestations Comptables Mutualisées)
	DRAAF Auvergne	Lempdes	Chargé(e) de prestations comptables au CPCM (Centre de Prestations Comptables Mutualisées)
	DRAAF Champagne-Ardennes	Châlons-en-Champagne	Agent d'accueil et suppléance assistante de direction
	DRIAAF Île-de-France	Cachan	Assistant(e) Secrétariat - SRFD (Service Régional Formation Développement)
	DRAAF Bretagne	Rennes	Gestionnaire examens - CIRSE (Centre Interrégional de Services aux Examens)
	DDT Haute-Marne (52)	Chaumont	Secrétariat général – Accueil courrier
	DDT Cantal (15)	Aurillac	Gestionnaire PAC surfaces
	DDT Deux-Sèvres (79)	Niort	Instructeur en contrôles des structures et installation
	DDT Aube (10)	Troyes	Gestionnaire PAC
	DRAAF Poitou-Charentes	Poitiers	Chargé de maintenance immobilière et logistique
	DAAF Réunion	Saint-Denis	Assistant(e) SFD - appui cellule concours

Les principes suivants demeurent applicables :

1. Les lauréats qui occupent déjà un poste de la liste ci-dessus sont nommés, s'ils le souhaitent, sur ce poste.
2. Les autres lauréats seront invités à exprimer des vœux d'affectation sur les postes restés vacants de la liste.
3. En cas de concurrence, il sera pris en compte la distance entre le domicile personnel et le poste demandé, ainsi que, le cas échéant, le rang de classement.

Le chef du service des ressources humaines

Signé : Jacques CLÉMENT